



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transports maritimes

Question écrite n° 45002

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les propositions formulées dans le rapport d'Arnaud Leroy, sur la compétitivité des services et transports maritimes. Ce rapport dresse un constat lucide sur l'état de la flotte de commerce française. Dans un contexte de concurrence internationale renforcée, la flotte de commerce française est fragilisée et ne pourra plus, si rien n'est fait, conserver ce qui fait sa force : une expertise maritime reconnue ainsi qu'un ensemble de professionnels qualifiés (navigants comme sédentaires) et de navires performants. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur la proposition formulée dans le rapport consistant à mettre en place à l'ENSM un cursus spécialisé en matière de travaux maritimes (Offshore, EMR, etc.) et à permettre à l'ENSM de réussir sa rénovation.

Texte de la réponse

Le développement de nouvelles formations d'ingénieurs, para-maritimes et internationales telles que la formation de chefs de quart internationaux ou de différents masters (énergie-propulsion marine ; offshore ; management) est complémentaire et doit mettre en valeur et tirer les bénéfices de l'excellence des formations enseignées au sein de l'École nationale supérieure maritime (ENSM). Ce développement prévu s'inscrit en cohérence avec les propositions du rapport Leroy.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45002

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12585

Réponse publiée au JO le : [25 février 2014](#), page 1904